

Note à l'attention des Copropriétaires

(Complément aux résolutions d'adhésion et de dons à AQDE)

L'Association Quartier Dauphine Environnement (AQDE), association loi de 1901 à but non lucratif, a été créée en octobre 2009 par quelques riverains du boulevard Lannes. Elle compte désormais plus de 500 membres, tous unis pour préserver l'aspect boisé du Quartier Dauphine et stopper le projet de bétonnage entrepris par la Mairie de Paris sur la parcelle localisée au 45 avenue du Maréchal Fayolle en face de l'ambassade de Russie.

Hier recouverte à 70% d'arbres, au beau milieu d'une zone verte composée de parcs et d'installations sportives en lisière du bois de Boulogne, la parcelle a été rasée illégalement par Paris Habitat en vue d'y construire 135 logements sociaux.

En effet, malgré les dispositions approuvées par le Conseil de Paris en 1973 qui font de cette parcelle, une zone non constructible à aménager en espaces verts, Paris Habitat a lancé, à la hussarde pendant l'été 2009, l'abattage, sans aucune autorisation, de la quasi-totalité des arbres.

Choquées par ce massacre, AQDE et la Coordination de Sauvegarde du Bois de Boulogne et de ses Abords, ont saisi la justice et contraint la Mairie de Paris à dresser un PV d'infraction à l'encontre de Paris Habitat pour abattage illégal d'arbres.

AQDE conteste aussi le projet architectural. Paris Habitat a choisi une signature architecturale japonaise renommée pour ses musées et ses bâtiments luxueux (Dior, Rolex) : un choix pour l'image, d'un projet en forme d'haricots blancs, qui méprise l'environnement, l'homogénéité architecturale et les riverains.

AQDE a donc lancé le 20 janvier 2010 un recours contre le permis de construire ainsi qu'une procédure en référé. AQDE a eu gain de cause et a obtenu la suspension du permis de construire jusqu'à ce que le dossier soit jugé sur le fond. Paris Habitat a fait appel malgré une ordonnance accablante du juge des référés.

Forte de ces premières victoires, AQDE se prépare désormais à une bataille juridique longue et coûteuse de manière à enterrer définitivement ce projet de construction aberrant qui défigurerait notre quartier et dévaloriserait gravement le patrimoine immobilier des riverains (au minimum de 15% selon nos experts)

Nous sollicitons donc désormais l'adhésion et le soutien financier des copropriétés du quartier dauphine et comptons sur votre générosité pour pouvoir poursuivre et gagner ce combat.

Au nom de toute l'équipe de AQDE, je vous remercie d'avance pour votre soutien et vous présente mes plus sincères salutations.

Eric Lefranc
Président